

LE **Caillotin** ROSIÈRES

Budget



Sport



Histoire



Expo



LE MOT DE LA COMMISSION

BULLETIN D'INFORMATION

SOMMAIRE

COMMUNICATION ECRITE VIE DES QUARTIERS

La Commission Communication Ecrite Vie des Quartiers a le plaisir de vous présenter la 105ème édition du Caillotin, le bulletin d'information de la commune de Rosières.

Dans un contexte économique difficile avec des incertitudes qui ne sont pas encore toutes levées, vous trouverez les informations relatives au budget communal mais aussi toutes celles qui vous seront nécessaires pour profiter du printemps qui arrive et préparer l'été.

Le tissu associatif fait toujours preuve d'un très grand dynamisme sur le territoire de la commune et est prêt à accueillir toutes les bonnes volontés afin de développer les activités mais aussi pour passer des moments conviviaux.

N'hésitez pas à les contacter, vous serez accueillis avec plaisir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
mairie@rosieres10.fr

- P.2** Communication écrite vie de quartiers

- P.3** Budget communal 2016

- P.7** Conseil Municipal

- P.8** Calendrier des festivités

- P.9** Vie scolaire

- P.11** Jeunesse Enfance

- P.12** Vie de la commune

- P.13** Social cadre de vie

- P.15** Vie associative vie sportive

- P.18** Vie associative vie culturelle

- P.24** Histoire

- P.26** Divers et actualités

- P.28** Infos pratiques



LE Caillotin
ROSIERES

Directeur de la publication : Sophie MICHEL
Comité de lecture : Commission Communication Ecrite - Vie des Quartiers
Création - Impression : La Renaissance
Dépôt légal : 26-324/o

BUDGET PRIMITIF 2016

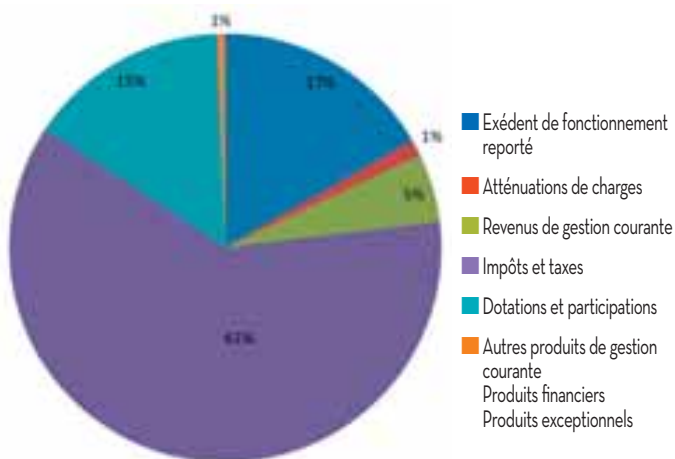
Le budget 2016 a été une nouvelle fois élaboré dans un contexte économique et financier particulier, avec la poursuite de la politique nationale de réduction des déficits publics à laquelle les collectivités locales doivent contribuer jusqu'en 2017.

La baisse programmée de la Dotation Globale de Fonctionnement subie par notre commune est estimée à 51 874€ pour l'année 2016, qui s'ajoute aux 21 036€ prélevés en 2014 et aux 51 874€ prélevés en 2015. Cette baisse de la DGF se poursuit donc en 2016 et est intégrée à ce budget, qui a une nouvelle fois pour objectif de maintenir la qualité des services offerts à la population.

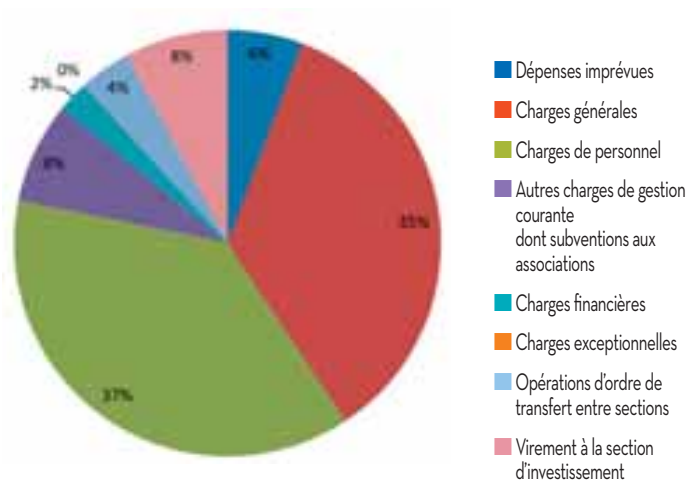
Les projets d'investissements seront financés à la fois par l'autofinancement et par le prélèvement d'une partie du résultat dégagé par le Compte Administratif 2015. Pour la 8^e année consécutive, les taux des impôts perçus par notre commune resteront inchangés.

Il vous est proposé une présentation du budget 2016 sous deux formes : la forme traditionnelle par nature et pour la première fois, une présentation fonctionnelle croisée.

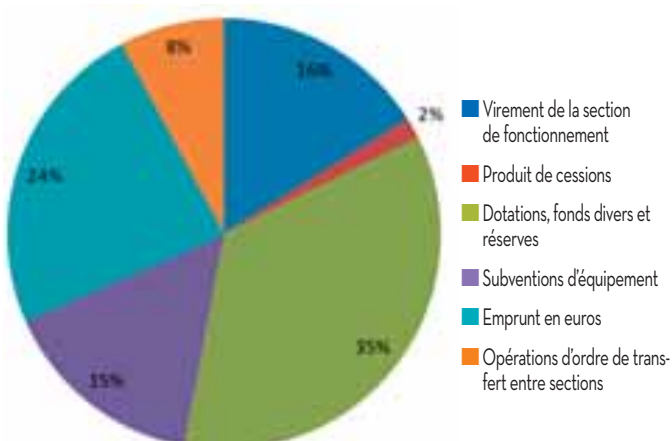
Recettes de fonctionnement : 3 661 648€



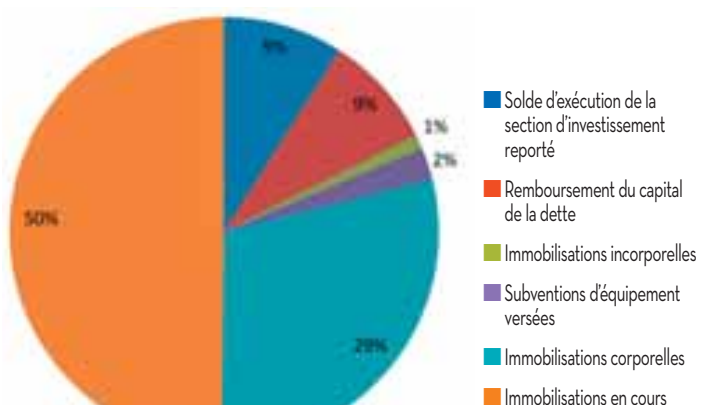
Dépenses de fonctionnement : 3 661 648€



Recettes d'investissement : 1 794 210,13€



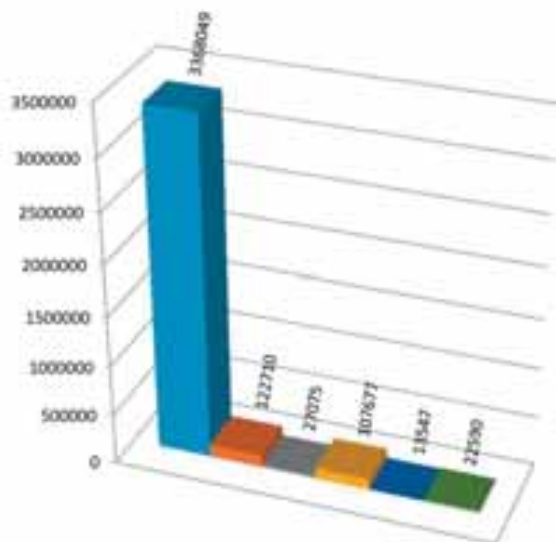
Dépenses d'investissement : 1 794 210,13€



Présentation par fonction

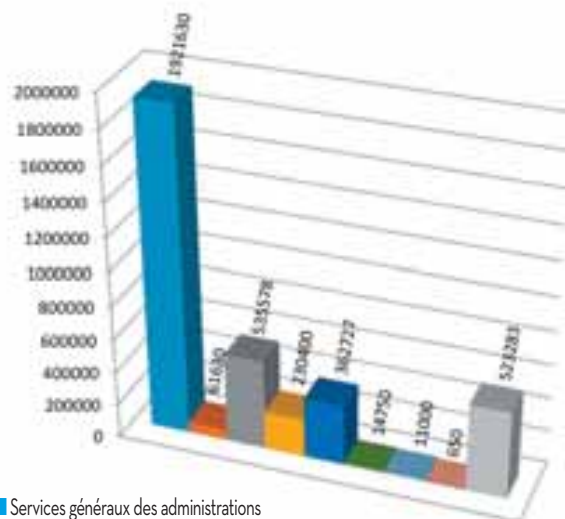
Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement par fonctions 3 661 648€



- Services généraux des administrations publiques locales
- Enseignement - Formation
- Culture
- Sports et jeunesse
- Logement
- Aménagement et services urbains, environnement

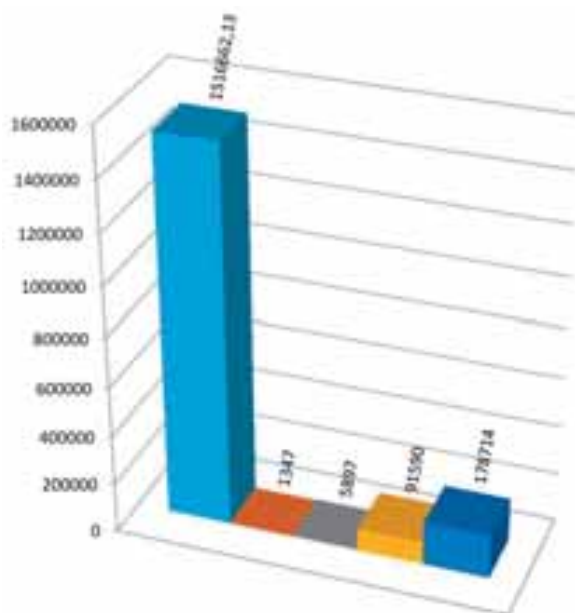
Dépenses de fonctionnement par fonctions : 3 661 648€



- Services généraux des administrations publiques locales
- Sécurité et salubrité publique
- Enseignement - Formation
- Culture
- Sports et jeunesse
- Interventions sociales et santé
- Famille
- Logement
- Aménagement et services urbains, environnement

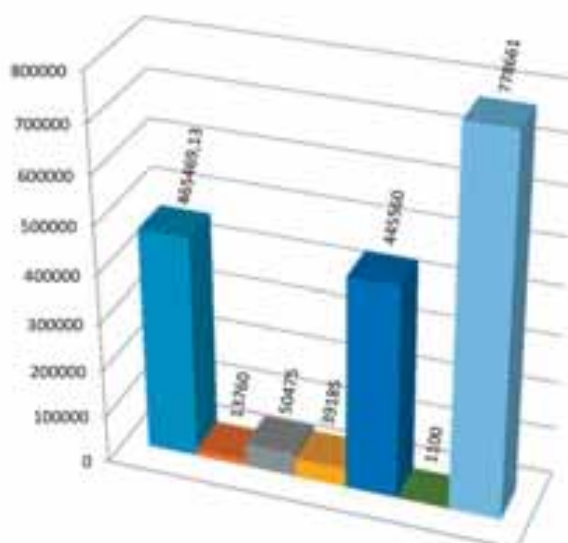
Section d'investissement

Recettes d'investissement par fonctions : 1 794 210€



- Services généraux des administrations publiques locales
- Sécurité et salubrité publique
- Interventions sociales et santé
- Sports et jeunesse
- Aménagement et services urbains, environnement

Dépenses d'investissement par fonctions : 1 794 210€



- Services généraux des administrations publiques locales
- Sécurité et salubrité publique
- Enseignement - Formation
- Culture
- Sports et jeunesse
- Interventions sociales et santé
- Aménagement et services urbains, environnement

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2016

ADMINISTRATION GENERALE

OBJET	Montant de l'Investissement
Marchés publics - Inscription de crédits pour annonces et insertions	3 000 €
Mairie - Achat de matériel informatique	4 500 €
Mairie - Remplacement éventuel du matériel informatique	4 000 €
Service péri et extra-scolaire - Acquisition de 2 scanners bluetooth	990 €
TOTAL	12 490 €

COMMISSION ACCUEIL DE LOISIRS ET JEUNESSE

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Accueil de loisirs péri et extra-scolaire - Achat de tapis de gym	300 €	
Accueil de loisirs péri et extra-scolaire - Achat de 40 petits tapis de relaxation avec chariot	675 €	
Accueil de loisirs péri et extra-scolaire - Achat d'un poste CD/USB	225 €	
Terrain multi-activités	15 000 €	CD* : 3 250 € GT* : 6 500 €
Accueil de loisirs - Panneau d'information lumineux pour les parents	500 €	
TOTAL	16 700 €	9750 €

COMMISSION VOIRIE ET PATRIMOINE ROUTIER

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Signalisation - Création de signalisation horizontale	3 000 €	
Signalisation - Création de signalisation verticale	3 000 €	
Zone 30 - Modification et achat de nouveaux panneaux de signalisation	4 580 €	
Rue de la Liberté - Achat de balises anti-choc autorelevables	3 200 €	
Acquisition de 2 radars pédagogiques	5 390 €	CD* : 1 347 €
Rue du Chêne - Réalisation des trottoirs en bicoche et en enrobés	23 485 €	
Rues Watteau-Michel Ange et Jean-Philippe Rameau - Réalisation des trottoirs en enduit bi-couche	66 980 €	
Rue Pierre Curie - Réalisation des trottoirs en enduit bi-couche	26 795 €	
Rue des Deux Haies - Réalisation des trottoirs en enduit bi-couche	38 015 €	
Alignement de la rue Paul Valéry - Démolition d'une clôture, création de trottoirs	15 815 €	
Création de quais bus de l'Egalité pour la desserte de Leclerc et de Quick	19 305 €	GT* : 13 078 €
TOTAL	209 565 €	14 425 €

* CD : Conseil Départemental

* GT : Grand Troyes

* FFF : Fédération Française de Football

Le programme d'investissements retenu lors du vote du budget primitif 2016, qui peut faire l'objet de financements extérieurs détaillés ci-dessous, est le suivant :

COMMISSION CADRE DE VIE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES, FETES ET CEREMONIES

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Remplacement de végétaux, d'arbres, etc.	2 000 €	
Ruelle la Fontaine : Création d'un chemin	3 000 €	
Acquisition de mobilier urbain en PVC recyclable	4 000 €	
Signalisation à l'entrée de l'aire de jeux située vers le tennis	100 €	
Achat d'illuminations de Noël	4 000 €	
Services Techniques Municipaux - Achat d'une débroussaileuse	6 000 €	960 €
Services Techniques Municipaux - Achat de 2 plates-formes de travail	2 100 €	
Services Techniques Municipaux - Achat de petit outillage	1 500 €	
Salle des fêtes - Réfection des assises des chaises	6 160 €	
Festivités - Achat de 3 barnums	2 500 €	
Achat d'un appareil photo numérique	300 €	
Ecole de Musique - Achat d'instruments (1 saxophone et 2 flûtes)	2 300 €	
Ecole de Musique - Achat de matériels divers	500 €	
Entretien Ecole de musique et centre culturel - Achat d'un aspirateur	170 €	
TOTAL	34 630 €	960 €

COMMISSION SPORTS

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Clôture d'un terrain de foot et des vestiaires foot	35 385 €	GT* : 5 897 € FFF* : 5 000 €
Tennis couvert - Protection des poutres IPN	1 650 €	
TOTAL	37 035 €	10 897 €

COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

OBJET	Montant de l'Investissement
Conseil Municipal - Installation de moyens de projection	10 000 €
TOTAL	10 000 €

BUDGET COMMUNAL 2016

COMMISSION URBANISME BATIMENTS ET SECURITE

OBJET	Montant de l'Investissement (en euros)	Financement (en euros)
Acquisition de terrains - Acquisitions diverses	33 000 €	
«Espace Laurent» - Construction d'une clôture en limite des propriétés sises rue du Chêne et rue Fernand Vigneron	5 800 €	
Ecole Maternelle - Mise aux normes et isolation du tableau électrique	8 000 €	
Ecole Maternelle - dédoubleage de l'allumage des classes	400 €	
Ecole Elémentaire - Réalisation de 6 points d'eau avec vasques et supports	5 000 €	
Ecole Elémentaire - Remplacement du portail	1 500 €	
Ecole Elémentaire - Dédoubleage de l'allumage des classes	1 000 €	
Salle des Fêtes - Remplacement des plaques du plafond central	1 000 €	
Salle des Fêtes - Installation d'une prise électrique face à la scène	1 015 €	
Salle des Fêtes - Installation d'un automatisme pour commander le chauffage par air chaud propulsé	2 000 €	
Gymnase - Mise en accessibilité	18 750 €	
Mairie - Remplacement du module pour réguler le chauffage	3 000 €	
Mairie - Installation de compteurs intermédiaires sur le réseau électrique	2 500 €	
Mairie - Réfection de 3 bureaux à l'étage	9 000 €	
Propriété Partiot - Remplacement de la clôture et du portail	11 000 €	
«Espace Fort» - Electrification du local annexe	1 300 €	
«Espace Fort» - Mise en place d'un plancher technique dans les combles	3 000 €	
Service Technique Municipaux - Remplacement de l'alarme	1 900 €	
«Espace Laurent» - Démolition des bâtiments et défrichage	5 600 €	
Signalisation des rues - Remplacement de plaques détériorées	2 200 €	
Signalisation des locaux - plaque pour la salle polyvalente	200 €	
Signalisation des locaux - 3 plaques murales pour le gymnase	700 €	
Signalisation des locaux - 2 plaques pour distinguer l'école maternelle et l'école élémentaire	1 200 €	
Chemin des Roizes - Renforcement du réseau d'eau potable	39 840 €	Remboursement par le lotisseur : 39 840 €
Rue Blaise Pascal - Raccordement au réseau d'eaux pluviales	5 000 €	
Chemin des Roizes - Extension du réseau EDF	33 966 €	Remboursement par le lotisseur : 33 966 €
Rue Parmentier et Chemin du Curé - Extension du réseau ERDF	13 470 €	
Rue Paul Hervy et rue Marcel Pagnol - Installation d'un poteau incendie dans chaque rue	7 000 €	
Salle des Fêtes - Installation d'une «plonge» au restaurant scolaire de l'étage	1 500 €	
Gymnase - 2 panneaux d'affichage	1 000 €	
Parking «Espace Fort» - Aménagement du parking	120 000 €	GT : 20 000 €
TOTAL	340 841 €	93 806 €

Taux d'imposition 2016

Comme il s'y est engagé, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité et a donc maintenu les taux d'imposition à l'identique pour les trois taxes communales :

	TAUX 2015	TAUX 2016
TAXE D'HABITATION	18,71%	18,71%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	21,89%	21,89%
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	22,39%	22,39%

COMMISSION VIE SCOLAIRE

OBJET	Montant de l'Investissement (en euros)
Ecole Maternelle - Installation de prises de courant et de prises CPL dans 4 classes + baie de brassage	3 300 €
Ecole Maternelle - Achat d'un tableau numérique tactile avec vidéo projecteur dans une 2ème classe de grande section	4 000 €
Ecole Elémentaire - Acquisition d'une unité centrale pour l'ordinateur du directeur de l'école	500 €
Ecole Maternelle - Achat de 12 tables et de 20 chaises	1 700 €
Restauration Scolaire - Achat de chaises supplémentaires	1 100 €
Ecole Maternelle - Achat de draps pour le dortoir	400 €
Ecole Maternelle - Achat de 2 tapis	300 €
Ecole Maternelle - Acquisition de 2 lecteurs CD	150 €
Ecole Elémentaire - Achat d'un appareil photo	300 €
Restaurant Scolaire - Achat de vaisselle	400 €
Restaurant Scolaire - Achat d'un aspirateur	170 €
TOTAL	12 320 €

Subventions aux Associations

Associations diverses

ARIHA (Action et Recherche pour l'Insertion des Handicapés de l'Aube)	500 €
Comité des Fêtes de la Caserne Oger	300 €
Banque alimentaire de l'Aube	500 €
A.A.S.E.A.	1 200 €
(Association Auboise pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'adolescence et des Adultes)	
AFEE (Association Française de l'Epilepsie de l'Enfant)	600 €
AVIM (Association d'aide aux Victimes d'Infraction et de Médiation pénale)	1 000 €
Club des Amis de Rosières - Subvention générale	11 000 €
Club de la Gendarmerie de Champagne	1 000 €
Comité des Fêtes et des Loisirs	35 000 €
Comité Social du Personnel Communal	9 000 €
Confrérie de St Eloi St-André et Rosières	300 €
La Prévention Routière	170 €
OEM (l'Outil en Main)	100 €
Société de chasse de Rosières	125 €
UNAFAM (Union National des Amis et Familles de Malades mentaux)	450 €
UNCAFN ROSIERES	700 €

Associations Sportives

Comité Départemental Handisport Aube	100 €
Association sportive Collège Marie Curie	1 000 €
ASUTT (Association Sportive de l'UTT)	1 500 €
Les écureuils de Rosières/St Julien	4 500 €
ROS Subvention animateur	32 430 €
ROS Subvention générale	24 000 €
ROS Subvention exceptionnelle Hand	10 560 €

Protection Civile

Amicale des sapeurs pompiers de Rosières	3 500 €
CEPAT (Comité d'Entente des Pompiers de l'Agglomération Troyenne)	200 €

Enseignement

EEMA (Ecole des Enfants Malades de l'Aube)	900 €
BTP-CFA Aube	260 €

Le montant total des subventions attribué aux associations s'élève à **140 895 €**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2015

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de mutualisation des polices de Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-

aux-Tertres, Rosières-près-Troyes et Pont-Sainte-Marie, et la nouvelle convention de coordination avec la police nationale, pour les années 2016 à 2018

A APPROUVE l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AT n° 347

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'aide financière entre les communes de Rosières, de Saint-Julien-les-Villas et le RSJH pour la saison sportive 2015-2016

A AUTORISE Monsieur le Maire à

signer la nouvelle convention relative à la pratique de la gymnastique sur les communes de Rosières et de Saint-Julien-les-Villas pour la saison sportive 2015-2016

A APPROUVE le lancement d'une procédure simplifiée de délégation de service public local pour la fourrière automobile

A ADOPTE la décision modificative n° 5 du Budget Communal 2015

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 FEVRIER 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015

A APPROUVE les nouvelles règles internes de publicité et de mise en concurrence pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)

A FIXE le taux de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz

A APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées section AS n° 160 et 162, au prix de 7 260 € pour 242 m²

A APPROUVE l'installation d'une clôture sur le pourtour des terrains de foot et **A AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention

auprès de la Fédération Française de Football.

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer un bail de chasse avec la société de chasse de Rosières, pour les années 2016 à 2021.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} MARS 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 2 février 2016.

A CHARGE le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

d'engager la procédure de mise en concurrence du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal auprès d'entreprises agréées, pour la période 2017-2019.

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière animale avec le refuge «Gratouille» de Jeugny pour les années 2016, 2017 et 2018.

A AUTORISE Monsieur le Maire à si-

gner une convention de Projet Urbain Partenarial sur le périmètre du permis d'aménager déposé par la société Urbano pour l'aménagement du chemin des Roizes.

A ADOPTE la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.

A PRIS ACTE de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2016.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MARS 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 1er mars 2016.

A ADOPTE le compte administratif 2015 de la commune et de l'usine relais Deheurles.

A APPROUVE la clôture du budget

annexe usine relais Deheurles, a approuvé la reprise au budget principal de l'excédent de clôture s'élevant à 1€ et a approuvé le compte de gestion du receveur.

A AFFECTE au budget communal le résultat de l'exercice 2015.

A VOTE les taux d'imposition pour 2016.

A ADOPTE le programme d'investissements 2016.

A ADOPTE le budget primitif 2016.

A ADOPTE l'instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

A ADOPTE les tarifs pour l'année 2016-2017 pour l'école de musique.

A ADOPTE l'organisation et les tarifs de l'accueil de loisirs de juillet 2016 et du Club Ados.

CALENDRIER DES FÊTES DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

MAI 2016

Dimanche 8 mai	Commémoration de la victoire de 1945
Samedi 14 mai	à 20h - Bal KDanse Salle des fêtes de Rosières
Samedi 21 mai	à 20h30 - Soirée théâtre
Samedi 28 mai	à 20h30 - Gala des Voix Caillotines Salle des fêtes de Rosières

JUIN 2016

Samedi 4 juin	à 20h30 - Concert de l'Harmonie Municipale - Salle des fêtes de Rosières
Samedi 11 juin	à 12h00 - Méchoui des Anciens AFN
Samedi 11 juin	à 10h00 - Fête de l'Ecole Maternelle
Vendredi 17 juin	à 18h30 - Spectacle cours d'anglais Mme JENKINS Salle des fêtes de Rosières
Samedi 18 juin	à 14h00 - Fête de l'Ecole Elémentaire
Samedi 25 juin	à 19h30 - Nuits Caillotines
Mercredi 29 juin	à 18h00 - Soirée des élèves de l'école de musique - Salle des fêtes de Rosières

JUILLET 2016

Samedi 2 juillet	à 19h30 - Nuits Caillotines
Mercredi 13 juillet	Fête Nationale

AOÛT 2016

Samedi 27 août	Reprise du Club des Amis de Rosières
-----------------------	--------------------------------------

OCTOBRE 2016

Samedi 8 octobre	de 12h à 19h - Exposition de broderies
et dimanche 9 octobre	de 10h à 18h

NOVEMBRE 2016

Samedi 5 novembre	Assemblée générale du Club des Amis de Rosières
Vendredi 11 novembre	Commémoration du 11 novembre
Samedi 19 novembre	à 20h00 - Soirée cabaret Comité des Fêtes - Salle des fêtes de Rosières
Samedi 26 novembre	à 20h30 - Concert de Sainte Cécile - 20ème anniversaire

DÉCEMBRE 2016

Samedi 10 décembre	à 12h00 - Noël du Club des Amis de Rosières
---------------------------	---

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Par Catherine BLUM

Notre école bouge, se mobilise, évolue

A L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans la cour

La récréation est un moment de détente important pour les enfants. En plus des jeux installés dans la cour (cabanes, petit pont), les enfants ont à disposition des jeux ludiques qu'ils apprécient.



Le banc des copains

A l'occasion de la journée nationale de la laïcité du 9 décembre 2015, les enfants ont décoré un banc de la cour dans l'esprit « du banc de l'amitié et de la fraternité ».

Il a pour vocation de représenter un espace où les enfants seuls, nouveaux arrivants de l'école ou tristes, montrent qu'ils ont envie de se faire des copains ou d'être entourés.

Toutes les classes ont participé à raison de 4 enfants, tirés au sort par classe. Chacune a décoré son espace.

Les enfants l'ont appelé « **le banc des copains** »



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Classe de neige

Les élèves de CM2 sont partis du 12 au 22 Janvier en classe de neige à BURDIGNIN (Haute-Savoie) accompagnés de leurs instituteurs Monsieur GAC et Madame TISSUT.

Ce séjour est toujours très apprécié des enfants qui pour beaucoup découvrent le ski et la vie en communauté loin de leurs parents, sans oublier, les découvertes locales, le temps scolaire et les veillées mises en place par les animateurs.



Prêts pour le ski



A l'heure du petit déjeuner



Quelques chambres



Une salle de classe



Le numérique à l'école

Notre école est très bien pourvue en outils numériques avec 9 vidéo projecteurs + tableaux interactifs et 15 ordinateurs-tablettes à l'école élémentaire, et 1 vidéo projecteur avec tableau interactif à l'école maternelle.

Ce qui a valu à nos enseignants de l'école élémentaire de participer à l'opération portes ouvertes le 27 janvier dernier à l'occasion du 6^e Forum@tice. Ils ont ainsi pu présenter de manière concrète, l'usage quotidien de l'outil numérique dans la pédagogie.

Lors de cette journée, l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge du dossier numérique dans le département ainsi que la Directrice Académique de l'Education Nationale nous ont fait l'honneur de leur présence.



l'apprentissage du calcul monétaire en primaire sur le tableau interactif



l'apprentissage de l'écriture en maternelle sur le tableau interactif



CLUB ADOS

JUILLET 2016

Cet été, le Club Ados fêtera ses 3 ans d'ouverture. A cette occasion, les jeunes pourront participer et découvrir diverses activités adaptées à leur âge.

AU PROGRAMME POUR LES 12 / 16 ANS



**SEJOUR DU
11 JUILLET AU
13 JUILLET**



PLACES LIMITÉES

**LES DOSSIERS
D'INSCRIPTION
SONT À RETIRER À
LA MAIRIE À PARTIR
DU LUNDI 9 MAI**



**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
MARDI 1^{ER} JUIN 2016**

ACCUEIL DE LOISIRS

JUILLET 2016

Petits et grands seront invités à voyager dans l'univers poétique du Petit Prince.

AU PROGRAMME POUR LES 3 / 12 ANS

Des activités sportives
Des activités manuelles
Des grands jeux
Des jeux d'énigmes
des sorties ludiques et variées

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RETIRER
À LA MAIRIE À PARTIR DU 29 AVRIL
DATE LIMITE D'INSCRIPTION MARDI 1^{ER} JUIN 2016**



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai prochain sera célébré l'anniversaire de la reddition du 8 mai 1945.



Afin que cette journée du souvenir soit l'occasion pour toutes les Françaises et pour tous les Français de rendre un hommage solennel à tous les anciens combattants et victimes

de guerre et de rejeter toutes les formes de violence, nous vous invitons à participer à la cérémonie à laquelle toutes les générations seront associées.



Le programme sera le suivant :

- **10h45** : rassemblement devant la Mairie
- **11h00** : départ du cortège vers le monument des combattants. La Marseillaise sera entonnée par les enfants et un dépôt de gerbes aura lieu. Nous comptons sur votre présence.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez-y dès maintenant !



L'Opération Tranquillité Vacances est une action de la Police Municipale et de la Police Nationale qui assurent une surveillance de votre domicile durant votre absence et peut ainsi éviter d'éventuelles intrusions, vols ou cambriolages. Pour

bénéficier de ce service, des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Cette opération a un but dissuasif mais n'est pas une garantie contre les cambriolages. Il est donc conseillé de prévenir vos proches en cas d'absence de plusieurs semaines et de faire suivre votre courrier ou de le faire prendre par une personne de confiance.



Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de votre habitation pendant les vacances, mais également lorsque vous êtes dans votre domicile.



CADRE DE VIE

Le beau temps étant de retour, les activités extérieures sont les bienvenues. Nous nous permettons de vous rappeler quelques règles à respecter afin de ne pas gêner le voisinage.

■ **Bruit dans les propriétés privées** (arrêté préfectoral n° 08-2432 du 22 juillet 2008) : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour le voisinage.

■ **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempes- tive.

■ **Feux et brûlages de végétaux et matières en plein air** (arrêté préfectoral 07-3065 du 21 août 2007).

• Tout brûlage à l'air libre, c'est-à-

dire la destruction par le feu de déchets ou de matières est interdit de manière permanente et en tout lieu à moins de 100 mètres d'une habitation.

• Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères,



les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardins, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

■ **Appel au civisme des propriétaires de chiens.** En effet, le parcours de santé du bois classé ainsi que la voie verte qui relie Rosières à Bréviandes sont régulièrement jonchés d'excréments. Merci, pour les promeneurs, de garder ces lieux propres.

■ **Entretien des haies.** De nombreuses haies ne sont pas taillées et peuvent être dangereuses quand les piétons doivent emprunter la chaussée. De même, il en résulte des discordes entre voisins. Alors pensez à les entretenir.

SOCIAL

Vivre chez soi le plus longtemps possible, c'est le souhait de la majorité d'entre nous. Encore faut-il pouvoir le faire dans de bonnes conditions, surtout lorsque la solitude, voire le handicap ou une maladie viennent compliquer la vie.

Pouvoir parler à quelqu'un à tout moment, avoir la certitude d'être écouté, entendu et même secouru si besoin, devient alors vital.

C'est justement pour faciliter le maintien à domicile de tous que le Conseil Général de l'Aube a souhaité vous accompagner avec son réseau de téléassistance « Aube Ecoute », en partenariat avec Mondial Assistance, au tarif de 9 € TTC par mois.

Pour toute demande de renseignement, s'adresser à :

Mondial Assistance - Pôle téléassistance

Service Accueil - Relations clients Tél : 08 11 65 70 00 (prix d'un appel local)



INFO COLLECTE DECHETS VERTS

■ LE BON TRI, UN BON GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !

Bien trier ses déchets n'est pas toujours chose facile, c'est pourquoi il est nécessaire de rappeler quels sont les bons gestes à adopter, pour plus d'efficacité.

La façon dont chaque habitant effectue le tri et le dépôt de ses déchets est un élément déterminant dans le circuit de recyclage, il constitue le premier et le plus important maillon de la chaîne. La collecte des déchets verts n'échappe pas à la règle.

■ COMMENT BIEN TRIER MES DECHETS VERTS ?

En les déposant dans le bac dédié (vert ou marron) et non dans d'autres contenants : brouettes, paniers, tonneaux, anciennes poubelles, sacs, etc., dans lesquels ils ne seront pas collectés

En ne les mélangeant pas avec d'autres types de déchets, cela perturbe l'opération de compostage

En ficelant les fagots correctement (ceux-ci ne doivent pas dépasser une longueur de 1,50m), en utilisant des liens naturels (corde, rafia, etc.)

■ POURQUOI DOIS-JE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ?

Le prestataire rencontre des difficultés d'ordre logistique, lorsque les quantités collectées sont supérieures à celles prévues

Si d'autres déchets sont mélangés, le prestataire chargé de traiter les déchets verts doit procéder à un second tri qui nécessite plus de personnel et ralentit le déroulement de l'opération de compostage.

Dans ce cas, les déchets verts peuvent également être contaminés ou pollués et donner des résultats

médiocres sur les produits qui en sont issus

■ COMMENT EST DEFINIE LA CAPACITE DE MON BAC ?

A ce jour, la dotation des bacs dédiés aux déchets verts est conditionnée par la superficie du terrain, hors bâti.

■ QUE FAIRE SI MON CONTE- NEUR NE PEUT PAS RECEVOIR LA TOTALITE DE MES DECHETS VERTS ?

Déposer le surplus dans l'une des quatre déchèteries du Grand Troyes.

M'équiper d'un composteur individuel qui réduira considérablement la quantité de déchets verts collectée et fournira un bon engrais pour mon jardin

Pour toute question, le service collecte du Grand Troyes se tient à votre disposition au 03 25 45 27 30.



Ce n'est pas avec ceci....



... qu'on arrive à obtenir cela

ROSIERES OMNI-SPORTS SECTION CYCLO

ORGANISE LE :
DIMANCHE 1er MAI 2016

La 38^e randonnée du muguet



QUATRE PARCOURS au CHOIX:

- 100 km : départ à partir de 7h30
- 70 km : départ à partir de 8h00
- 50 km : départ à partir de 8h30
- 35 km : départ à partir de 9h00
- Engagements : 2 € pour les habitants de Rosières et licenciés, 3 € pour les indépendants.
- Ravitaillement et boisson à l'arrivée.
- Remise des récompenses vers 11h.
- Départs et arrivées : gymnase Raymond Laurent à Rosières.

Cette randonnée cyclotouriste n'est pas une course et vous devez respecter le Code de la Route. Une voiture-balai suivra chaque parcours. Le port du casque est vivement conseillé.

Section JUDO



Cette saison, la section judo souhaite proposer aux plus jeunes une petite rencontre, alors venez nombreux ! C'est sympa, convivial et ludique !

5 juin

- Rencontre pour les plus jeunes

Juillet

- Début juillet remise des ceintures pour toutes les catégories

Les Nuits Caillotines 7^e édition

Notre manifestation attire de plus en plus de spectateurs, à notre grande satisfaction.

Pour qu'elle se déroule dans de bonnes conditions, nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe existante. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : tenir la buvette ou le stand restauration, s'activer au barbecue ou aux friteuses, accueillir les sponsors, monter la scène ou installer les stands, il y aura toujours une activité pour vous et cela bien sûr dans la joie et la bonne humeur.

Nous contacter : lesnuitscaillotines@sfr.fr ou 06 25 71 12 36



**Pour le plaisir de danser à deux ou en groupe
Kdance et le Comité des fêtes de Rosières vous propose un**

Bal

Le samedi 14 mai 2016 à 20h30
à la salle des fêtes de Rosières (Aube)

Nous ne prendrons pas de repas sur place, nous partagerons simplement notre envie de danser et quelques desserts et rafraîchissements si vous en apportez.



Entrée : 5€
Contact: Florence Guerry
Tél. 06 28 34 44 96
kdanse10.fr

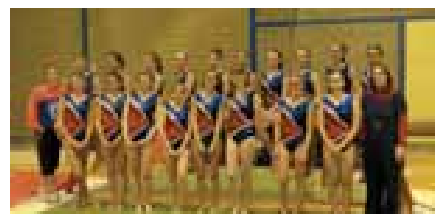
GYMNASTIQUE F.S.C.F. - LES « ECUREUILS » Saint Julien - Rosières se distinguent à la maison.



Le samedi 19 mars 2016, le concours départemental F.S.C.F. de gymnastique organisé par les Ecuireuls de Saint-Julien / Rosières a regroupé 160 gymnastes des clubs aubois J.G Bar-sur-Aube, Union Ervy-le-Châtel, Etoile Pont-Sainte-Marie, Bergeronnettes de Saint-André et les Ecuireuls. Bonnes performances des 25 poussines et 41 jeunesses / aînées pour la 1^{ère} compétition 2015-2016.

RÉSULTATS :

- Poussines :** 1 Etoile Pontoise
2 Ecuireuls 1
5 Ecuireuls 2
7 Ecuireuls 3
- Jeunesses A :** 1 Ecuireuls 1
3 Ecuireuls 2
- Jeunesses B :** 1 Etoile Pontoise
3 Ecuireuls 1
6 ex Ecuireuls 2
- Aînées :** 1 Ecuireuls 1
3 Ecuireuls 2
4 Ecuireuls 3



Le judo à l'international...

Week-end de Pâques 2016 - Une nouvelle équipe de jeunes a été sélectionnée pour l'échange culturel et sportif avec nos amis de Alkmaar (Pays bas).

Jean-Christophe et les plus grands se sont retrouvés au Japon pour des entrainements dans diverses universités et lieux mythiques où se trouvent les grands champions Japonais. Pendant 12 jours durant les vacances de Pâques, ils se sont entraînés avec les champions Olympiques et les champions du monde Japonais sans oublier les légendes que sont Nomura, Shineoga, Oso-kawa et bien d'autres encore. Sur le plan culturel, des visites de sites importants comme Hiroshima et son histoire, des villages typiques avec en cette période les cerisiers en fleurs ont eu lieu.



Bravo à nos jeunes Champions et Championnes 2016.

1 ^{er}	RHIMINI Adame	30kgs
-----------------	---------------	-------

1 ^{er}	BRUGGER Maxime	66kgs
-----------------	----------------	-------

Chez les filles ... (formidables !)

1 ^{ere}	CHERACHI Najah	32kgs
------------------	----------------	-------

2 ^e	NINOREILLE Luce	36kgs
----------------	-----------------	-------

1 ^{ere}	CABARET Naomie	40kgs
------------------	----------------	-------

1 ^{ere}	CROMBEZ Léna	44 kgs
------------------	--------------	--------

3 ^e	MIMOUN Assia	52 kgs
----------------	--------------	--------



**Championnat de l'Aube
Benjamins - 20 mars 2016**

TOURNOI DES TOUT PETITS- 05 JUIN 2016

Les olympiades du club se dérouleront au Gymnase de Rosières pour les 4-6 ans et pour devenir une première fois ... champion !!



Remise des grades 2016 début juillet



Les stages de vacances scolaires

A chaque période de vacances scolaires, des stages sportifs de 3 jours sont organisés. C'est à chaque fois un moment convivial où l'on peut apprendre de nouvelles disciplines, patinoire, swiss ball...



L'Ensemble de Trompettes des Ardennes

« L'Ensemble de Trompettes des Ardennes » a été créé en décembre 1989 sous l'impulsion de Philippe COCU, professeur de trompette au Conservatoire de Charleville Mézières, avec le concours de trompettistes passionnés.

Cet Ensemble a deux principaux objectifs :

- Permettre à de jeunes trompettistes de se produire en situation
- Faire découvrir cet instrument sous de multiples facettes en abordant un répertoire étendu, du baroque au jazz en passant par la musique de film et de variété.

Il se produit régulièrement dans les Ardennes, en Champagne-Ardenne, dans l'Aisne, et également en Belgique. Il était présent au concert de clôture du 100^{ème} anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie l'Indépendante de Saint Julien les Villas en décembre 2014. Depuis quelque temps, il s'est doté de tubas ce qui enrichit considérablement la palette sonore, se mêlant ainsi à la trompette en Ut, en Si bémol, au cornet, au bugle et à la trompette piccolo.

Parmi les anciens élèves de la classe de trompette de Philippe COCU, qui ont fait partie de l'Ensemble, on relèvera notamment :

Fabien BOLLICH, actuellement trompette solo de l'orchestre de Bretagne, membre de l'Ensemble Trombomania, sûrement l'un des meilleurs ensembles de trompettes du monde, auquel collabore également Emmanuel COLLOMBERT, soliste à Rosières en 2009,

Médéric COLLIGNON, génial trublion du jazz, qui remplit de son énergie les scènes du monde,

Philippe PARRACHO, trompette solo à la Musique de la Flotte à Toulon, et beaucoup d'autres trompettistes, plus anonymes, qui continuent d'aimer et de servir la trompette.

Philippe COCU n'est pas inconnu à Rosières puisqu'il a déjà joué en soliste aux côtés de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières en 2006 ; il sera Président du jury lors des examens de la classe de trompette de l'Ecole de Musique en mai prochain.

« L'Ensemble de Trompettes des Ardennes » se produira au côté de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières le Samedi 26 novembre 2016, à 20h30, Salle des fêtes de Rosières, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'Ecole de Musique de Rosières-près-Troyes.



Les Prochains Rendez-vous

de l'Ecole de Musique de Rosières en 2016

Ecole de Musique

(au Centre culturel, en face de la mairie)

Réinscriptions 2016 / 2017

(de 16 h à 18 h)

Mercredi : 1^{er} et Jeudi 2 juin

Nouvelles inscriptions 2016 / 2017

(de 16 h à 18 h)

Mercredis : 8, 15 et 29 juin

Jeudis : 9, 16, 23 et 30 juin

Salle des fêtes de Rosières

Samedi 4 juin 2016 à 20 h 30

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières

Au programme

Star Wars (John Williams),

Poète et Paysan (Franz Von Suppé),

Concerto pour trombone (Nicolas Rimsky Korsakoff),

Soliste Patrice Millet,

Memory extrait de Cats (Andrew Lloyd Webber),

The Stars and Stripes Forever

(John Philip Sousa), Claude Nougaro (Arrgt. Jérôme Naulais)

Mercredi 29 juin 2016 de 19h à 20h30

Soirée des élèves de l'Ecole de Musique de Rosières

Mini concert par les élèves et remise des diplômes

Lundi 5 septembre 2016 de 19 h à 20 h

Réunion parents-professeurs, Présentation planning des élèves pour 2016/2017

Samedi 26 novembre 2016 à 20h30

« 20^{ème} anniversaire de l'Ecole de Musique de Rosières, 1996-2016 »

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières

Avec la participation de

Nicolas KOLUDZKI, trompettiste et Michaël HENRION, saxophoniste

Professeurs à l'Ecole de Musique de Rosières.

Et de « L'Ensemble de Trompettes des Ardennes » Direction, Philippe COCU



L'École de Musique de Rosières



Année scolaire 2015 / 2016

Chaque semaine près de 150 personnes, élèves, professeurs, musiciens, fréquentent assidument les locaux de l'École de Musique de Rosières, situés au Centre culturel en face de la mairie.

L'accroissement du nombre d'élèves résulte des différentes actions menées par l'École de Musique : animation musicale réalisée chaque année avec la collaboration de l'école primaire de Rosières, reconnaissance de la qualité de l'enseignement dispensé par l'École de Musique, résultats obtenus lors des examens de fin d'année, concerts attractifs de l'Orchestre d'harmonie de Rosières.

L'École de musique

10 professeurs (voir liste jointe)

Instruments enseignés

Clarinette, batterie, percussions, piano, flûte, trompette, cor, trombone, tuba, saxophone (alto, ténor et baryton).

111 élèves dont :

- 11 en éveil musical (à partir de 5 ans)
- 77 en formation musicale (à partir de 7 ans)
- 99 en formation instrumentale (à partir de 7 ans)
- 64 filles et 47 garçons
- 40 élèves musiciens au Grand Orchestre d'Harmonie (à partir de 11 ans)
- 65 h de cours hebdomadaires
- Soit plus de 2100 h de cours dispensés annuellement

Activité des élèves :

Cours de formation musicale, cours instrumentaux, répétitions d'orchestre, auditions, concerts, examens de fin d'année scolaire, soirée des élèves avec remise de diplômes.

Les Classes d'orchestre

- 24 élèves participent à l'une des 3 classes d'orchestre
- Classe d'orchestre dès la 2^{ème} année d'instrument
- Préparation des élèves pour l'intégration au sein du Grand Orchestre d'harmonie

Le Grand Orchestre d'harmonie de Rosières

- Plus de 60 musiciens, dont 44 issus de l'École de Musique de Rosières
- 2/3 des musiciens ont moins de 20 ans
- 35 répétitions par an
- 2 concerts chaque année à la salle des fêtes de Rosières
- 400 spectateurs à chaque concert

- Programme musical varié : musique de jazz, moderne, classique, de variété.
- A chaque concert, prestations avec solistes : professeurs et élèves issus de l'école de musique ou musiciens professionnels extérieurs

PROCHAINS CONCERTS :

- Samedi 4 juin 2016 à 20h30
- Samedi 26 novembre 2016 à 20h30

20^{ème} Anniversaire de l'École de Musique de Rosières

Avec la participation de « L'Ensemble de Trompettes des Ardennes » Direction, Philippe COCU

Les Professeurs de l'École de Musique de Rosières

Olivier BOUTET	Flûte
Stéphanie COITEUX	Piano, formation musicale, éveil musical
Jean-Luc HENRION	Saxophone
Michaël HENRION	Saxophone
Nicolas KOLUDZKI	Percussions et batterie
Yann LAVOCAT	Trompette, Cor, Classes d'orchestre
Patrice MILLET	Trombone, Tuba
Sophie RENAUDOT	Clarinette, formation musicale
Alain THIERY	Orchestre d'harmonie, formation musicale
Jean-Marc WAGNER	Clarinette

Vide grenier puériculture

C'est grâce à une équipe de bénévoles motivés et dynamiques que le vide grenier puériculture a eu lieu à Rosières le 20 mars dernier.

Ce fut encore une fois, un grand succès. Exposants et badauds ont pu vider leur grenier et faire des affaires pour le plus grand bonheur des plus petits.

Les membres de l'association Parent'housiasme, organisatrice de l'événement, ont tenu le stand de restauration permettant à tous de combler les petits creux tout au long de cette belle journée.

Un grand merci à tous.



Les petits points caillotins

Le club de broderies de Rosières continue son activité pendant l'été. Nous nous retrouvons au centre culturel de Rosières, les horaires restent les mêmes : le mardi de 20h à 22h et le mercredi de 16h à 17h30.

Au programme ces prochaines semaines : broderie aux rubans et surtout préparation de notre prochaine exposition d'octobre sur le thème « Décorations brodées pour la maison ».

Renseignements :

Christine Libbrecht 06 08 01 35 32



Salon d'hiver 2016

Le 34^{ème} Salon d'hiver des peintres et sculpteurs s'est déroulé du 19 au 27 mars 2016 avec 30 artistes dont 4 exposaient pour la toute première fois.

L'invitée d'honneur, Christina MANZONI, vient d'être tout récemment cotée à l'Hôtel Drouot. Elle a accepté de participer à notre exposition avec une grande gentillesse.

Ses toiles, des scènes de danses toniques, respirent la vie. Son métier est peintre, peintre des émotions, peintre de la générosité et des couleurs.

Pour le comité des fêtes, il s'agit de faire partager l'art à tous et de favoriser les rencontres des artistes de styles différents.

Rendez-vous l'an prochain.



Les voix Caillotines

**En 2015 LES VOIX CAILLOTINES
« ont fêté leur anniversaire » !**

« En famille » d'abord, avec 70 choristes aux RICEYS, dans l'enceinte du Château St-Louis, le 8 février 2015 lors du Festival d'un CHŒUR à L'AUTRE, ensuite, le 30 mai 2015 à ROSIERES, dans la salle des fêtes, avec la TROUPE, un petit groupe de 15 amis réunis par l'amour du chant, Puis le 16 juin 2015 à ST PARRES-AUX-TERTRES, salle DETERRE CHEVALIER dans le cadre du Festival « CHANTE », avec OCTOPUS, quatuor vocal de talent qui se produit dans toute la France et a pu faire une démonstration de son savoir et ses qualités musicales, en interprétant ou revisitant la belle chanson française.

Un dernier concert, samedi 12 décembre 2015 à l'Espace Gérard PHILIPPE à SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, avec Julie Rousseau, Avril Brendel, Martin Le Ray et OCTOPUS (Quatuor vocal), auteurs, compositeurs, interprètes, des amis venus d'ailleurs ! clôturait ainsi l'année ANNIVERSAIRE.

2016 sera une nouvelle année en chansons... !

Juste le temps de renouveler leur répertoire et intégrer les nouvelles voix arrivées dès la rentrée de septembre 2015 et les Voix Caillotines ont présenté leur troupe à BU-



CHERES, vendredi 24 mars 2016 à 20h30 dans la salle des fêtes.

Le concert de fin de saison à Rosières, toujours très attendu par les fidèles spectateurs, aura lieu dans la salle des fêtes, samedi 28 mai 2016 à 20h30 ; les 80 choristes présenteront leur nouveau concert-spectacle «les Voix Caillotines font des bulles», et enchaîneront le Festival « CHANTE » à St Parres-aux-Tertres le vendredi 17 juin 2016 dans la salle des fêtes Deterre Chevalier.

La saison se terminera par une participation des Voix Caillotines au Festival troyen « ville en musique » dans le courant du mois de juillet.

Encore une belle année en chansons !



Union des Combattants de Rosières

La section des Anciens Combattants de Rosières compte actuellement 57 adhérents dont 34 Anciens Combattants AFN, 14 veuves et 9 sympathisants.

Elle a tenu son assemblée générale le 27 février en présence de Monsieur Pierre Prosper, représentant du bureau départemental et de nombreux adhérents.

Composition du bureau

Président d'Honneur : Roland Veaulin

Président : Maurice Boulez

Vice-président : Roger Gosselin

Secrétaire : Monique Fort

Trésorière : Claude Gosselin

Porte-drapeau : Jean Lamourette

Porte-drapeau adjoint : Jean Herveux

Membres du bureau :

Yvette Le Dreff André et Mauricette Poupier



DE BAS EN HAUT ET DE GAUCHE À DROITE :

1^{er} rang : Yvette Le Dreff - Maurice Boulez - Monique Fort - André Poupier

2^{ème} rang : Roland Veaulin - Roger Gosselin - Claude Gosselin - Mauricette Poupier - Jean Lamorlette - Jean Herveux



Aux Hospices de Beaune en 2015



Cérémonie du 5 décembre 2015

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Cérémonies commémoratives :

8 Mai, 11 Novembre
et 5 Décembre

Concours de belote :

Samedi 16 avril

Voyage croisière sur la Seine :

Mardi 7 juin

Méchoui à l'Auberge de

Jeunesse : Samedi 11 juin

Loto : Samedi 1^{er} octobre



GASTON DESSAULX,
SERGENT AU 160^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE,
DÉCÉDÉ LE 23 MAI 1915 À L'ÂGE DE 34 ANS

Comment retrouver, 100 ans après, la trace de son grand père

par Claude GOSSELIN

L'histoire insolite de l'alliance de mon grand-père

Edme Louis Gaston Dessaulx, mon grand-père, est né le 23 décembre 1881 à Claire Fontaine, hameau de Ballay dans les Ardennes.

Le 28 août 1905, à Reims, il épouse Hélène Vermonet. Il avait entrepris, courageusement, de remettre sur pied une fortune fortement entamée en exploitant personnellement les propriétés qui lui venaient de sa famille. Mais ses projets vont être compromis par la déclaration de la guerre 1914-1918. Sergent au 160^{ème} régiment d'infanterie, il décède le 23 mai 1915 à Neuville Saint-Vaast, commune du Pas de Calais entièrement détruite pendant les terribles batailles de l'Artois de 1914 à 1915.

Il laisse une veuve et 5 enfants, 4 qui l'ont très peu connu Charles né en 1906, Philippe en 1908, mon père, Jean en 1910, Charlotte en 1911 et Edmée, née le 7 janvier 1916, qui ne l'a jamais vu. Son corps n'a jamais été

officiellement retrouvé et repose certainement dans une fosse commune. Mais son histoire ne s'arrête pas là !

Jean-Claude Degard trouve une alliance.

En 1953, Jean-Claude Degard, âgé à peine de 20 ans, fils de cultivateur à Saint-Vaast, travaille aux champs pour aider ses parents. Soudain, la bêche à la main, il aperçoit un objet brillant : une alliance en or !

Le jeune homme rapporte sa trouvaille au domicile familial. Sa mère range l'alliance dans une enveloppe qu'elle place dans un tiroir de bureau. Les années passent, les parents décèdent. Les enfants se répartissent les meubles et le fameux bureau revient à la sœur de

Jean-Claude Degard qui réside à Boulogne sur Mer.

Ce n'est qu'en 2011 que Jean-Claude hérite, alors, du secrétaire et retrouve, ô miracle, l'enveloppe qui contient toujours l'alliance. Intrigué, il observe l'anneau, en excellent état, et y lit l'inscription suivante : «Dessaulx-Vermonet, 29 août 1905». De quoi éveiller sérieusement sa curiosité !

C'est l'alliance de mon grand-père.

Avec l'aide d'un historien local, il parvient à remonter le temps et à retrouver le propriétaire de ce miraculeux bijou. Il s'agit bien du sergent Gaston Dessaulx, né à Ballay, dans le canton de Vouziers, mort au champ d'honneur à Neuville Saint-Vaast.



CHAMP OÙ L'ALLIANCE A ÉTÉ TROUVÉE EN 1953
PAR JEAN DEGARD, FILS DE CULTIVATEUR

Jean-Claude Degard, prend contact alors avec le maire de Ballay pour retrouver d'éventuels héritiers. C'est à Antoine Dessaulx, un cousin, petits fils de Gaston Dessaulx, premier informé et résidant à Claire Fontaine, sur les terres familiales, que revient l'honneur de détenir le précieux anneau de notre aïeul.

Sur les traces de mon grand-père.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'au mois de juin dernier, invités par la municipalité de Neuville et par la famille Degard, nous, ses petits enfants, lors d'un pèlerinage à Saint Vaast et à notre Dame de Lorette, avons marché sur ses pas, du champ où a été retrouvée l'alliance au site de Notre dame de Lorette, où nous avons déposé une gerbe sur une plaque commémorative dédiée aux soldats inconnus et vu son nom gravé sur l'Anneau.

Notre Dame de Lorette, un site immense, chargé d'histoire et d'émotions.

Le cimetière de Notre Dame de Lorette

Situé sur le territoire de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, le cimetière de Notre Dame de Lorette a été édifié, sur une colline où les combats qui se déroulèrent d'octobre



LA TOUR LANterne, 52 M DE HAUT, 200 MARCHES, DOTÉE EN SON SOMMET D'UN PROJECTEUR QUI ÉCLAIRE, COMME UN PHARE, LES ALENTOURS DANS UN RAYON DE 70 KM.



La Basilique de Notre Dame de Lorette



PLAQUE COMMÉMORATIVE DES SOLDATS INCONNUS. CETTE GERBE A ÉTÉ DÉPOSÉE PAR LES DESCENDANTS DE LA FAMILLE DESSAULX.



SITE DE NOTRE DAME DE LORETTE, CIMETIÈRES, LA BASILIQUE ET LA TOUR LANterne



580 000 NOMS DE SOLDATS TOMBÉS LORS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SONT INSCRITS SUR L'ANNEAU DE LA MÉMOIRE

1914 à octobre 1915 firent 100 000 morts et autant de blessés.

Le petit cimetière créé en 1915 fut agrandi puis reçut les années suivantes les corps de soldats français provenant de plus de 150 cimetières des fronts de l'Artois, de l'Yser et du littoral belge. Sa surface est de 25 hectares. Deux grandes allées, bordées par les rangs des tombes individuelles forment en se croisant une vaste esplanade vouée aux célébrations. De part et d'autre, deux imposants monuments : la Tour Lanterne et la Basilique. A l'intérieur de la Tour Lanterne, une chapelle ardente renferme 32 cercueils dont un contenant le corps d'un soldat inconnu de 1939/1945, un second le corps d'un soldat inconnu d'Afrique du Nord, un troisième celui d'un soldat inconnu d'Indochine. Un reliquaire contient terre et cendres des camps de concentration. Sous la dalle centrale reposent 6000 corps.

L'Anneau de Notre dame de Lorette

Le 11 novembre 2014, le Chef de l'Etat a inauguré l'Anneau de la mé-

moire. Pour la première fois, les soldats sont rassemblés, dans l'ordre alphabétique, sans distinction de nationalité, d'origine ou de religion pour montrer leur commune destinée dans la mort. Baptisé l'Anneau de la mémoire, ce mémorial de Notre Dame de Lorette rassemble, sur des plaques disposées en cercle dans un grand anneau, le nom de 580 000 soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale.

Il est implanté au sommet du plateau de Notre Dame de Lorette en face de la nécropole nationale française. Une partie du monument a été édifiée en porte-à-faux au dessus du vide pour signifier la fragilité de la Paix retrouvée sur le continent européen.



LE NOM DE MON GRAND-PÈRE EST GRAVÉ SUR LE MUR DE LA MÉMOIRE.

Les CM2 de l'école Fernand Vigneron participent à la création d'un jeu vidéo

L'école primaire de Rosières et ERDF se connaissent depuis longtemps : chaque année, l'école est récompensée par ERDF pour sa brillante participation au concours de poèmes organisé par le centre pour l'Unesco Louis François. C'est pourquoi ERDF s'est naturellement tournée vers la classe de M. GAC pour imaginer un jeu vidéo mettant en avant les économies d'énergie que le nouveau compteur Linky va permettre de réaliser. Jeudi 21 mars, Mme Sylvie Petitot, chef d'agence collectivités locales à ERDF est venue à l'école et a demandé aux élèves de créer un niveau du jeu vidéo qui portera le nom de l'école. Ce jeu sera mis en forme par l'entreprise Fremencorp, installée à Rosières. Les enfants se sont



bien entendu très volontiers prêtés au jeu, ce qui a permis de faire quelques rappels sur la consommation des appareils électroménagers et sur des éco-gestes. La classe de Mr GAC découvrira le jeu vidéo en avant-première avant fin avril.

La ligue contre le cancer Comité de l'Aube



Recherche bénévoles pour aider à la gestion courante et à l'organisation d'événements ponctuels du Comité de l'Aube de la Ligue contre le cancer. Pour tout renseignement, merci de nous contacter au **03.25.73.62.05**.

Arrivée d'un nouvel agent à la mairie



Mme Sylvie SPATARO a rejoint les services municipaux le 31 mars dernier en qualité d'adjoint administratif, en remplacement de Mme Jessie CARELLI. Elle est affectée, en alternance avec Madame Nathalie SANTIÉ, à l'accueil de la mairie et au secrétariat du Service Enfance Jeunesse Animation. Nous lui souhaitons la bienvenue.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND TROYES EDITION 2016

La Semaine du Développement Durable du Grand Troyes se déroulera du 30 mai au 5 juin et sera organisée, en partenariat avec les communes, comme chaque année.

Cet événement s'adresse à tous les habitants de l'agglomération troyenne et sera placé sous la thématique : Quand on jardine en ville ! Je plante, tu arroses, nous récoltons.

L'édition 2016 sera donc l'occasion de lancer une opération de jardinage, en lien avec la démarche des Incroyables comestibles. Il s'agit de mettre à disposition des habitants,



des parcelles soit inutilisées, soit destinées à d'autres cultures, afin qu'ils les cultivent, les entretiennent et partagent la récolte avec d'autres habitants désireux de consommer les bons produits du jardin. Chaque commune engagée dans la démarche valorisera à sa façon, la mise en place de ces jardins.



Par ailleurs, l'opération «Seine de ménage» sera renouvelée, en partenariat avec les villes de La Chapelle Saint-Luc, de Saint-Julien-les-Villas et de Troyes. La station d'épuration du Grand Troyes, située à Barberey-Saint-Sulpice, ouvrira ses portes le samedi 4 juin de 9h à 12h.

Vous trouverez le programme de la Semaine du Développement Durable détaillé mi-mai sur : www.grand-troyes.fr ou dans votre mairie.

RENTREE SCOLAIRE 2016 : JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE

PREMIÈRE ÉTAPE : Inscription en mairie
Un certificat d'inscription est à retirer préalablement à la Mairie.

Documents obligatoires :

- Livret de famille,
 - Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations ou attestation d'un médecin,
 - Justificatif de domicile,
- En cas de divorce ou de séparation : copie ou extrait de jugement.

DEUXIÈME ÉTAPE : Inscription à l'école

ECOLE MATERNELLE :

(Directrice : Mme DECOUX)

Lundi 30 mai

De 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 18h30

Mardi 31 mai

De 16h00 à 18h30

ECOLE ÉLÉMENTAIRE :

(Directeur : M. GAC)

Lundi 30 mai et mardi 31 mai

De 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 18h00

La directrice et le directeur peuvent également recevoir les parents sur rendez-vous. En cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation devra être demandé à l'ancienne école.

L'accueil de loisirs périscolaire et le restaurant scolaire :

Ces deux services fonctionnent les jours d'école. Y sont admis les enfants qui fréquentent l'école maternelle ou l'école élémentaire.

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert le matin dès 7h00, de 11h45 à 12h30 (12h00 à 12h30 le mercredi), de 13h15 à 13h50 et le soir jusqu'à 18h30.

Toute inscription doit se faire à la mairie (dates limites indiquées sur les formulaires d'inscription).

L'accueil de loisirs du mercredi après-midi et des vacances scolaires :

Ce service fonctionne tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires (à l'exclusion des trois premières semaines d'août).

Y sont admis les enfants qui fréquentent l'école maternelle ou l'école élémentaire ainsi que les enfants domiciliés à Rosières ne fréquentant pas le groupe scolaire.

Toute inscription doit se faire à la mairie (dates limites indiquées sur les formulaires d'inscription).

Le nombre d'enfants accueillis à l'accueil de loisirs est limité. Veillez à vous inscrire dans les délais indiqués au risque de vous voir refuser l'inscription.



Les études surveillées :

Les enfants inscrits à l'école élémentaire peuvent fréquenter l'étude de 16h00 à 17h00, surveillée par des enseignants et / ou des vacataires et financée par la commune.

UN DOSSIER COMPLET SUR LES SERVICES PERI ET EXTRA SCOLAIRES PROPOSES PAR LA COMMUNE SERA DISTRIBUE AUX PARENTS COURANT JUIN *

* Des dossiers seront disponibles en Mairie pour les parents des enfants non scolarisés à Rosières qui fréquenteraient l'accueil de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires.



Repas des aînés

Le dimanche 28 février, la commune et le CCAS ont eu le plaisir de recevoir 200 personnes dans la salle des fêtes de Rosières à l'occasion du traditionnel repas des aînés préparé par les établissements Guillemot.

L'ambiance dansante a été assurée par l'orchestre « Vendredi 13 », originaire de la Meuse, pour le plus grand plaisir de tous, jusqu'en fin d'après-midi.

Ce moment de convivialité permet les échanges et le partage dans une ambiance festive. Vivement celui de l'année prochaine !!



NUMEROS UTILES

MAIRIE :

Tél. 03 25 82 48 00 - Fax 03 25 82 25 01
E-mail : mairie@rosieres.org
www.rosieres.org
Heures d'ouverture au public :
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Les mercredis : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

POLICE SECOURS : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

GARDE MEDICALE ET SAMU : 15

**NUMERO D'URGENCE
POUR PORTABLES** : 112

POLICE MUNICIPALE

Tél. 03 25 71 79 40
Tél. patrouille 06 75 21 42 06
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

GROUPE SCOLAIRE

Place Charles de Gaulle
ECOLE ELEMENTAIRE : Tél. 03 25 75 01 05
ECOLE MATERNELLE : Tél. 03 25 49 58 19

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. 03 25 49 22 11

RECETTE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes Municipale
143 avenue Pierre Brossolette
10025 TROYES - **Tél. 03 25 73 87 71**
Horaires d'ouverture :
Les lundis, mardis et jeudis
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00
les mercredis et vendredis
de 8h30 à 12h00

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte Scholastique
Tél. 03 25 82 00 65 - Fax 03 25 72 93 78

CULTE

Paroisse de Saint-André-les-Vergers
Tél. : 03 25 79 31 40
Chapelle de Rosières
chemin Sainte Scholastique

CIMETIERE INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre
Tél. : 03 25 49 69 25
Horaires d'ouverture :
Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h30 à 18h30
Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 18h30
Horaires bureau : Du lundi au vendredi de 9h00
à 12h00 et de 14h00 à 17h00

CREMATORIUM

Tél. : 03 25 75 39 57

SERVICE DES EAUX

Syndicat des Eaux de St Julien,
Rosières, Bréviandes
Tél. : 03 25 82 69 34

ERDF (Electricité)

Dépannage : 09 72 67 50 10
GRDF (Gaz) Tél. : 0 800 473 333

DECHETTERIE

3 rue des Prés St Jean - Saint Julien les Villas
Tél. 03 25 49 65 89
Fermé tous les mardis
Heures d'ouverture :
Été : du 1^{er} avril au 30 septembre - du lundi au
vendredi 9h à 12h et de 15h à 19h - Samedi 9h à
19h - dimanche 10h à 12h30
Hiver : du 1^{er} Octobre au 31 Mars - du lundi au
vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h30 - Samedi 9h
à 17h30 - dimanche 10h à 12h30

MEDECINS

Mme Carole MENEGAULT
Cabinet : 9 rue des Lombards
Tél. 03 25 49 28 45
Mme Angélique GALINET
Cabinet : Place Charles de Gaulle
Tél. 03 25 42 95 92
Mme Mina SANCHEZ
Cabinet : 7 bis rue du Chêne
Tél. 03 25 72 14 30

PERMANENCES SOCIALES

ROSIERES PRES TROYES - Assistante sociale
de secteur - DIDAMS : A. BANZET
Lieu : Mairie de Rosières
Horaires : 8h45 à 12h00
Dates : Jeudi 12 mai 2016 - Jeudi 7 juillet 2016

KINESITHEAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de Saint Pouange
Mme Maud MOUGINOT :
Tél. 03 25 75 50 12 - 06 64 03 62 42
M. Cristian NACU :
Tél. : 03 25 75 50 12 - 06 65 22 35 50
Cabinet : 41 rue Josephine Baker
Tél. : 03 25 49 14 17
M. Pawel GALKOWSKI
Mme Christine LAUMAIN
M. Jean-Claude BALLIGAND
M. Thomas HAMALA

INFIRMIERS

M. Romain BIENVENU
Mme Cindy CARREY
35/39 rue Joséphine BAKER
Tél. 03 25 45 97 60
Mme Vanessa ERASSOFF
Mme Pascale JACOB
16 rue Pierre Curie
Tél. 03 25 71 89 54

ORTHOPHONISTE

Mme Lauriane ROBERT-DEREZ
Cabinet : 15 bis route de Saint Pouange
Tél. : 03 25 73 00 13

DENTISTE

Mme Thi Lien GROLIER
Cabinet : Place Charles de Gaulle
Tél. 03 25 46 47 70

PHARMACIE

Pharmacie des Lombards
7 av. des Lombards
Tél. 03 25 82 35 08

PERMANENCES JURIDIQUE

ROSIERES PRES TROYES
Lieu : Mairie de Rosières
Dates :

Lundi 9 mai 2016 à 10h00
Lundi 13 juin 2016 à 9h00
Lundi 11 juillet 2016 à 9h00

